



PROJET & TRANSFORMATION

« L'EXTERNALISATION DE PRESTATIONS »

L'externalisation de certaines prestations est une pratique courante dans toutes industries, en cela compris le secteur de l'assurance. Néanmoins et compte tenu de la nature sensible de l'activité, l'externalisation des activités dites « importantes ou critiques » – et notamment les travaux des Fonctions Clés – fait l'objet d'obligations spécifiques qui incombent aux organismes d'assurance et pour lesquels l'ACPR est particulièrement attentive. Les opérateurs sont ainsi incités à apporter des améliorations notables sur :

- l'analyse devant être menée préalablement à la décision de sous-traiter ;
- l'identification des activités présentant un caractère important ou critique ;
- l'évaluation et la surveillance continue des sous-traitants.

Les organismes d'assurance doivent alors adopter une démarche structurée leur permettant de maîtriser leur processus d'externalisation. Une conformité sans faille est cruciale dans cet environnement réglementaire en évolution rapide.



Les équipes de **FRAERIS Projet & Transformation** vous accompagnent dans la sécurisation et la mise en conformité de vos prestations externalisées.



Audit de l'existant

Diagnostic du dispositif de sous-traitance mis en place.
Elaboration d'une feuille de route structurée.



Inventaire et Classification

Réalisation d'un inventaire détaillé des prestataires.
Classification des prestataires en fonction des critères de risque déterminés en amont.



Contractualisation

Rédaction du contrat (conformité au clausier, aux dispositions législatives et réglementaires, etc).
Validation du contrat par toutes les directions opérationnelles.



Suivi

Evaluation et surveillance continue des sous-traitants (définition d'indicateurs, vérification de l'existence de plans de continuité de l'activité, possibilité de mener des audits sur place...).
Mise à jour de la cartographie des risques.



Reporting

Reporting régulier de suivi des performances et de conformité des sous-traitants.
Consolidation des évaluations pour améliorer le contrôle et la gestion des risques des sous-traitants.



Nos chefs de projets métiers

- Organisent vos projets dans un environnement complexe et transverse
- Disposent de fortes connaissances de vos processus métiers
- Vous apportent leur capacité d'analyse



Nos expériences en projet de conformité

Les équipes de FRÆRIS interviennent dans le pilotage de projets de mise en conformité et disposent de compétences opérationnelles, et notamment sur les sujets suivants : DDA, PACTE, Sapin 2, Industrie Verte, PRIIPS, QDD...



**Actuaires
& Experts**



**Projet
& Transformation**



**Réglementaire
& Conformité**

NOUS CONTACTER :

+33 1 84 17 19 74

contact@fraeris.fr

www.fraeris.fr